



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Vente d'Opella par Sanofi

Question au Gouvernement n° 55

Texte de la question

VENTE D'OPELLA PAR SANOFI

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jérémie Patrier-Leitus.

**M. Jérémie Patrier-Leitus** . Ma question s'adresse au ministre de l'économie, et j'y associe notre collègue Christophe Blanchet, député du Calvados, ainsi que les 250 salariés de l'usine Sanofi de Lisieux, commune dont je suis le député, qui s'inquiètent pour leur emploi et pour l'avenir de leur usine.

Cela a été rappelé à l'instant par des députés de tous les bords politiques, la vente d'Opella, fleuron de l'industrie pharmaceutique française, inquiète et suscite un certain nombre de questions. Cette vente inquiète car, comme vous l'avez constaté hier en vous rendant rapidement à Lisieux avec le ministre de l'industrie, le territoire dont je suis le député a le souvenir d'entreprises rentables, rachetées puis fermées – autant de drames sociaux et familiaux. Il a aussi le souvenir d'engagements pris et non tenus, de promesses faites et non respectées. Ce territoire porte les stigmates des rachats pleins d'espoir et des fermetures brutales de Wonder, Plysorol, Moulinex ou encore Sidel.

Alors, comme les salariés, je m'inquiète, nous nous inquiétons. Pouvez-vous nous garantir que les emplois seront maintenus, que les sites industriels et la production du Doliprane resteront à terme en France ?

**M. Jean-Paul Lecoq** . Il ne peut pas le garantir, sauf s'il nationalise !

**M. Jérémie Patrier-Leitus** . Nous nous interrogeons sur cette vente car il y va de la souveraineté de la France, priorité de votre gouvernement, comme de ceux qui vous ont précédé. Je salue, comme l'a fait notre collègue Rodwell, notre capacité à attirer des investissements étrangers en France, qui créent des emplois et de la richesse pour le pays mais, alors que la pénurie de médicaments est une réalité pour beaucoup de Français, alors que nous avons engagé un plan de relocalisation de toute la chaîne de valeur du médicament et de la production de molécules actives, ce rachat par un fonds d'investissement étranger ne représente-t-il pas un risque pour la souveraineté sanitaire du pays ?

Nous nous interrogeons sur cette vente car, il y a quelques mois, Bruno Le Maire a bloqué le rachat de Carrefour par le canadien Couche-Tard, au nom de la souveraineté alimentaire et, plus récemment, celui de Biogaran, le leader français des médicaments génériques.

**M. Pierre Cordier**. On ne le voit plus, Bruno Le Maire !

**M. Jérémie Patrier-Leitus** . Enfin, cette vente nous concerne tous car, d'une certaine manière, elle révèle nos faiblesses et pose la question de l'avenir de la recherche pharmaceutique en France, de notre capacité à

innover, à développer de nouveaux médicaments et des solutions innovantes, sur le sol français et à l'échelle européenne.

La vente d'Opella à un fonds d'investissement américain est-elle compatible avec une stratégie ambitieuse de souveraineté sanitaire et pharmaceutique française et européenne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR. – M. Christophe Blanchet applaudit également.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

**M. Antoine Armand**, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie* . Je profite de cette question pour rendre hommage aux salariés de Lisieux mais aussi de Compiègne. J'ai pu constater hier, sur le terrain, votre engagement et celui de tous les élus locaux, avec lesquels vous travaillez dans un esprit transpartisan.

Nous partageons vos préoccupations au sujet de cette vente et je vous le redis : nous avons demandé des engagements précis et fermes en matière d'emplois sur les sites de Lisieux et de Compiègne, mais aussi en matière de recherche et développement, et en ce qui concerne la localisation du siège. Pour que ces engagements, qui s'inscrivent dans une stratégie plus globale de rétablissement de notre souveraineté sanitaire, soient tenus, nous sommes prêts à envisager, d'une part, la mise en œuvre de sanctions et, d'autre part, une prise de participation.

Vous avez également, à juste titre, évoqué plus globalement l'industrie pharmaceutique et notre stratégie de soutien à celle-ci. Sachez que j'ai demandé aujourd'hui un bilan exhaustif de l'ensemble des dispositifs de soutien public dont a bénéficié Sanofi ces dix dernières années parce que, certes, nous soutenons les entreprises, l'emploi et l'industrie, mais pas à n'importe quelles conditions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jérémie Patrier-Leitus](#)

**Circonscription** : Calvados (3<sup>e</sup> circonscription) - Horizons & Indépendants

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 55

**Rubrique** : Entreprises

**Ministère interrogé** : Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire** : Économie, finances et industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 16 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 octobre 2024